

**MÉMOIRE CITOYEN**

**Projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouatouchouan au Village  
historique de Val-Jalbert**

**Présenté au  
Bureau d'audience publique en environnement**

**LES BLEUETS VERTS  
GROUPE ENVIRONNEMENTAL DU CÉGEP DE ST-FÉLICIEN  
17 AVRIL 2012**

Depuis plusieurs décennies, l'hydroélectricité s'inscrit comme une richesse de l'énergie québécoise. Cette façon de produire d'énergie naturellement, implique certes, nettement moins d'impacts négatifs sur notre environnement que les méthodes traditionnelles du 20<sup>e</sup> siècle. Mais est-ce que le projet de centrale hydroélectrique à Val-Jalbert est nécessaire? Après plusieurs recherches, discussions et entrevues avec des spécialistes, le groupe environnemental du Cégep de St-Félicien pense que non. D'abord parce que nous ne sommes plus à l'ère d'augmenter l'offre, mais plutôt à celle de diminuer la demande. Notre surconsommation des ressources épuisent peu à peu la planète. Aussi, la position du groupe s'appuie sur le fait qu'en modifiant le débit d'un cours d'eau, ceci aura une répercussion inévitable à court et long terme sur l'écosystème du milieu. De plus, il existe d'autres solutions pour stimuler l'économie de la région de manière réellement durable. Le mémoire suivant expliquera en détail l'opinion du groupe.

Aujourd'hui, le Canadien moyen consomme environ plus du double de la consommation moyenne d'électricité répertoriée parmi l'ensemble des pays considérés comme riches dans le monde<sup>1</sup>. Le Québec est l'un des endroits où le prix pour l'électricité est le moins cher sur la planète et conséquemment, la Belle Province est une gloutonne énergétique en termes de consommation par capita<sup>2</sup>. En bref, l'électricité est inefficacement facturée ce qui fait en sorte que plus on consomme moins ça coûte cher. La consommation se trouve alors en constante augmentation à cause de son prix artificiellement bas et les investissements en équipements éco-énergétiques et en énergies alternatives sont, de ce fait, peu employés ou simplement balayés du revers de la main<sup>3</sup>, car trop coûteux. Pendant trop longtemps et surtout au cours des 20 dernières années, la société québécoise a misé sur les projets d'infrastructures publiques pour pallier à la demande au lieu d'envoyer un signal clair aux consommateurs en modulant les prix (plus

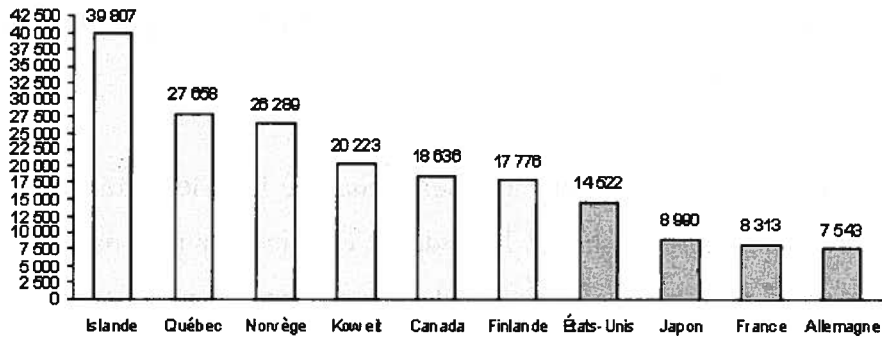
---

<sup>1</sup> Macdonald, Nancy. *One colossal waste*, (page consultée le 27 mars 2012), [En ligne], adresse URL : <http://www2.macleans.ca/2009/10/08/one-colossal-waste/>, p.1.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.1.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p.1.

**La consommation d'électricité par habitant dans le monde  
Québec et principaux pays (2007)  
(en kWh)**



1. La consommation d'électricité a été obtenue en additionnant la production d'électricité aux importations nettes.
2. L'Islande, le Québec, la Norvège, le Koweït, le Canada et la Finlande sont classés selon le rang qu'ils occupent dans le monde. Quant aux autres pays, ils sont présentés dans un ordre décroissant qui ne reflète pas leur place réelle.

Sources : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et Annuaire des statistiques de l'énergie, Nations unies

on consomme plus ça coûte cher selon le revenu). À l'heure où l'humanité consomme en 9 mois ce que la planète peut produire en un an<sup>4</sup>, à l'heure où les ressources de la Terre s'épuisent si vite qu'il nous faudrait deux planètes pour répondre au rythme de la consommation actuelle d'ici 2030<sup>5</sup> ; il faut maintenant passer à une culture d'utilisation minimale, d'efficacité énergétique et de conservation de l'environnement.

Trop de rivières ont déjà été harnachées. Au cours des vingt dernières années le nombre de centrales hydroélectriques a explosé au Québec. En 1996, on comptait 106 centrales existantes sur 30 rivières et en 2008, ce nombre est passé à 174 centrales existantes et en projet sur 121 rivières. Ceci représente un bond de 68 centrales hydroélectriques en 12 ans, ce qui équivaut aussi à l'harnachement d'un peu plus d'une

<sup>4</sup> *L'humanité vit à crédit le quart de l'année.* (page consultée le 27 mars 2012), [En ligne], adresse URL : <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/environnement/2010/08/20/001-budget-ressources.shtml>

<sup>5</sup> WWF INTERNATIONAL. *Rapport planète vivante 2008*, Belgique

rivière par année depuis 1996<sup>6</sup>. À ce rythme, il semble clair que nous prenons cette richesse pour acquise. Ce serait naïf de faire ainsi. De nombreux dangers guettent nos rivières, dont un, entre autres, auquel nous ne pourrions nous soustraire, c'est-à-dire les changements climatiques. Continuer à dénaturer nos rivières d'une telle sorte et à une telle cadence, ne fera pas de nous une société très résiliente en regard des grands bouleversements qui sont en branle.

Le projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan au village historique de Val-Jalbert soustrait à la tendance exprimée dans le paragraphe précédent. Voilà un barrage de plus sur une rivière de plus. Ce projet ne concorde pas au système inefficace avec lequel on subventionne l'énergie au Québec ni au portrait global de surconsommation duquel nous faisons partie. Ce projet s'insère parfaitement dans la rhétorique insoutenable de la croissance économique perpétuelle. La nécessité de bâtir un barrage hydroélectrique devrait logiquement répondre à un besoin en électricité. Cependant, la Société de l'énergie communautaire du Lac-St-Jean propose de construire un barrage non pas en vue de subvenir à un besoin, à une demande énergétique, mais dans le but d'engranger des fonds qui seront, entre autres, investis dans le site. Cela semble plutôt paradoxal, compromettre la beauté même d'un des principaux attraits de l'endroit afin d'en retirer de l'argent. On veut dénaturer un site enchanteur qui a déjà connu son lot de perturbations. La Société prétend que «la gestion des débits au barrage proposé permettra d'acheminer suffisamment d'eau dans le bief intermédiaire, afin que l'aspect visuel de la chute Ouiatchouan soit conservé pendant le jour, et ce, durant toute la période touristique»<sup>7</sup>. Cependant, ce qui est suffisant pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre, surtout lorsqu'on ne s'entend pas sur ce que «suffisamment» représente. Au Gouvernement du Québec on utilise de beaux adjectifs pour caractériser le débit. Le mot esthétique est utilisé pour un débit qui laisse à la chute un aspect qualitatif jugé acceptable. 7 m<sup>3</sup>/s comme débit esthétique semblent peu pour un cours d'eau qui a un peu plus 16 m<sup>3</sup>/s en moyenne annuellement. On utilise aussi l'adjectif «écologique»<sup>8</sup>,

---

<sup>6</sup> P.185 romaine

<sup>7</sup> 3-1 PR3.1

<sup>8</sup> Cela manque d'honnêteté d'utiliser un tel mot lorsqu'il signifie «Qui respecte l'environnement» dans le langage courant.

très en vogue de nos jours, pour décrire «débit minimum requis pour maintenir, à un niveau jugé acceptable, les habitats du poisson»<sup>9</sup>. Voilà qui laisse une grande part à la subjectivité. Comment est-ce possible qu'un débit 0,3m<sup>3</sup>/s puisse suffire à un écosystème qui dépend, force est de répéter, d'environ 16m<sup>3</sup>/s en moyenne annuellement? Sachant que «le débit d'eau est semblable à la pression artérielle : un indicateur essentiel, [...], de la santé des écosystèmes»<sup>10</sup>, on joue avec des paramètres qui ne laisseront connaître les conséquences engendrer par leur changement que dans plusieurs années. Jouer avec la santé de nos écosystèmes c'est jouer avec notre propre santé et affaiblir notre résilience sociétale face aux chamboulements futurs. Ce n'est pas parce qu'aucune espèce végétale floristique dite menacée, vulnérable ou susceptible d'être désignée ainsi n'a été inventoriée dans la zone d'influence du projet, ce n'est pas parce qu'aucun écosystème forestier dit exceptionnel n'a été inventorié que cette rivière, ces chutes et les écosystèmes qu'ils supportent ne sont pas exceptionnels. La tendance de l'Homme à tout segmenter va à l'encontre de la propension de la nature à toujours tenter d'atteindre l'équilibre. Ce faisant, il est oublié que la santé du Lac-St-Jean et de ses écosystèmes dépend, entre autres, de la santé de la rivière Ouiatchouan. L'inverse est aussi vrai et segmenter le tout est agir de manière irresponsable. La subjectivité sidérante avec laquelle on analyse un site indépendamment de l'environnement dont il fait partie intégrante combinée à la rhétorique insoutenable de la perpétuelle croissance économique fait en sorte qu'on oublie qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Aux yeux de plusieurs, le site est actuellement exceptionnellement magnifique et le dénaturer encore plus manque de vision et de lucidité.

En effet, devant la splendeur d'un tel lieu, ne vaudrait-il mieux pas l'exploiter plutôt que le modifier ? En investissant, à moindre coût, les MRC pourraient développer un potentiel récréo-touristiques rentable quatre-saisons sur le site. L'aménagement de sentiers hivernaux, la conception d'activités d'interprétations sur l'histoire géologique incroyable du lieu, la mise en valeur de l'écosystème particulier autour de la chute : toutes ces mesures, peu coûteuses pourraient attirer plus de visiteurs. Et maintenant, la

---

<sup>9</sup> 2-29 PR3.1

<sup>10</sup> P.4 rivières wwf

saison froide attire de plus en plus de touristes curieux de vivre l'hiver au Lac. Par exemple, le Zoo Sauvage de St-Félicien attire nombre de visiteurs, souvent même d'outremers, durant les grands froids. Pourquoi ces mêmes visiteurs ne pourraient pas faire un petit détour pour voir la splendeur de la chute durant le mois de janvier ? Après tout, l'hydroélectricité n'est pas la seule façon d'enrichir une région, et certainement pas la meilleure. Dans le domaine de l'énergie, plusieurs nouvelles technologies pourraient être exploitées dans la région et ne nuiraient aucunement au site de Val-Jalbert. Les nombreuses terres en friches autour du Lac St-Jean pourraient produire suffisamment de biomasse pour en retirer de l'énergie. Ceci est un exemple parmi tant d'autres qui pourraient être envisageable si l'énergie venait à manquer dans la région.

En conclusion, cette future centrale ne pallie à aucun manque critique. Les Québécois doivent d'abord réduire leur gaspillage d'énergie et non continuer à épuiser nos ressources. Ce projet met aussi à péril tout l'écosystème d'un milieu et son potentiel touristique. Il existe d'autres méthodes pour diversifier et stimuler l'économie de la région, notamment en développant le site historique de Val-Jalbert. Il n'est donc ni nécessaire, ni durable sous tous les points de vue (économique, écologique et sociale) de réaliser le projet hydroélectrique à Val-Jalbert. L'hydroélectricité fait la fierté des Québécois depuis la construction des grands barrages à la Baie James, mais pourquoi maintenant ne pas être visionnaire ? Pourquoi ne pas se tourner vers les énergies de l'avenir, vers la diminution de la surconsommation ? Ainsi, la région pourrait devenir «leader» en développement durable et conserver sa beauté qui attire tant de visiteurs...